

**Étaient présents lors du conseil d'école :**

Les représentants de parents d'élèves :

**Mme Becker Lise, Mme Martinez Jennifer, Mme Raynaud Maryse, M. Lecomère Yann, Mme Peltier Fanny, Mme Leclercq Brigitte**

L'ensemble des enseignants :

Mme Devautour Marine (PS-GS), Mme Lépine Marie-Claire (CE1-CE2), Mme Savin Gabrielle (CE2-CM2), M. Le Bihan Maxime (remplaçant de Mme Oucher Jennie CP-CE1), Mme Delalande Carole (remplaçante de Mme Métro Laëtitia CM1-CM2), Mme Deniau Bérengère (décharge de direction le jeudi et un mardi sur trois).

Les représentants de la mairie :

Mme Pringère Véronique, 3<sup>ème</sup> adjointe, en charge des affaires scolaires.

Mme Turmeau Sylviane, adjointe au maire.

Mr Beauvais Richard, 2<sup>nd</sup> adjoint, en charge de la cantine

Mme Chollet Florence (PS-MS) est excusée.

Mme Barranco, Inspectrice de l'Éducation Nationale en charge de la circonscription de Contres, s'excuse de ne pouvoir être présente.

**À l'ordre du jour :**

- Les effectifs et les répartitions
- Vote du règlement intérieur, charte de laïcité, charte internet
- Le projet d'école
- Le fonctionnement de l'école : piscine, intervenants, projets de classe, LSU, APC
- Synthèse du Conseil école-collège
- Sécurité : exercice d'évacuation, PPMS, DUERP, RSST
- Bilan Mairie
- Questions des parents

Le conseil d'école est ouvert à 18h30, la directrice remercie les membres de leur présence et fait débiter la réunion par un tour de table où chacun des membres se présente.

**Rappel du rôle du conseil d'école.**

C'est une assemblée statutaire dont les différents acteurs se réunissent pour parler de l'école, trois fois dans l'année. La durée d'un conseil d'école est en moyenne de 2 heures.

Il se compose des membres suivants :

- Le directeur ou la directrice d'école, président(e)
- Les enseignants,
- Le Maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal
- Les délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN)
- Les représentants des parents d'élèves élus en nombre égal à celui des classes de l'école.
- Mme L'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Contres (Mme Barranco) assistant de plein droit aux réunions.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Peuvent également y assister, de façon exceptionnelle, en cas de besoin spécifique : les membres du RASED, le médecin scolaire ou le personnel de l'école.

À l'issue de chaque conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans le registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire est adressé à l'Inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription et un autre exemplaire au maire. Une copie du procès-verbal sera affichée sur le panneau d'affichage devant l'école et pourra être lue sur le site internet de la mairie (information qui sera donnée aux parents via les cahiers de liaison).

Des réunions de conseil extraordinaire peuvent avoir lieu si nécessaire.

Un devoir de réserve est demandé au Conseil d'École lorsqu'il s'agit de débats nominatifs et informations privées. Les sujets doivent être d'intérêt collectif et non individuel. Les questions doivent être déposées avant le conseil d'école afin qu'elles soient intégrées à l'ordre du jour et que les autorités compétentes puissent apporter des réponses le jour du conseil d'école.

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2022 uniquement par correspondance : sur 171 électeurs, 96 ont voté (94 suffrages exprimés), taux de participation stable de 56,14%.

Représentants des parents d'élèves élus pour l'année 2022-2023 :

Titulaires	Suppléants
Lise Becker	Brigitte Leclercq
Jennifer Martinez	Émilie Malard
Maryse Raynaud	Isabelle Pangault
Yann Lecompère	Fabien Cavaillé
Peltier Fanny	Anthony Cotard
Garnier Catherine	Manon Dampierre

### 1) Les effectifs

Mme Delalande Carole : 12 CM1-10 CM2 = 22 élèves

Mme Savin-Drouot Gabrielle : 5 CE2-15 CM2 = 20 élèves

Mme Lépine Marie-Claire : 8 CE1-13 CE2 = 21 élèves

M. Le Bihan Maxime : 11 CP - 6 CE1 = 17 élèves (Jennie Oucher devrait revenir le jeudi 24 novembre)

Mme Devautour Marine : 8 PS -14 GS = 22 élèves (avec une ATSEM)

Mme Chollet Florence : 9 PS -14 MS = 23 élèves (avec une ATSEM)

Actuellement, 125 élèves sont inscrits à l'école. Nous avons prévu en juin 119 élèves et il a eu quelques arrivées. Pour la rentrée 2023-2024 il est prévu 10 PS et 25 CM2 partiront de l'école. Nous espérons garder la 6<sup>ème</sup> classe encore une année.

De plus, au cycle 2 (CP, CE1, CE2) des enfants sont en difficulté et il serait préférable que les effectifs ne soient pas trop lourds afin de permettre une meilleure aide dans les apprentissages à donner à chacun et renforcer la maîtrise des fondamentaux.

Il est encore tôt pour prédire une fermeture éventuelle.

### 2) Le règlement intérieur (pièce jointe), charte de la laïcité et charte internet

Le règlement initial a été communiqué aux représentants de parents d'élèves.

Comme chaque année, il sera annexé au règlement intérieur la charte de laïcité qui rappelle les valeurs de la république et la charte internet.

Un ajout a été apporté au niveau de la communication avec les familles :

"Les familles peuvent communiquer avec l'école via les outils numériques mis à leur disposition ; toutefois, les enseignants et enseignantes ne sont pas tenus de répondre en dehors des jours de classe et à des heures tardives".

Vote du conseil d'école : adopté à l'unanimité.

### 3) Le projet d'école

Nous devons réaliser cette année un avenant au projet d'école.

Le projet d'école est basé sur le bilan de l'année scolaire au niveau de la vie de l'école et du niveau scolaire des élèves.

Les axes retenus en 2021-2022 étaient:

Axe1 : Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves

-améliorer la lecture à voix haute

-améliorer l'expression écrite

-améliorer les résultats dans la résolution de problèmes

-améliorer les résultats pour additionner et soustraire

Axe2 : Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves

-sécuriser le développement et l'épanouissement de l'enfant

-améliorer la recherche et la persévérance (développer l'attention et la concentration)

-améliorer la concentration et la volonté d'apprendre (développer l'attention et la concentration et le goût de l'effort)

Axe 3 : Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

-améliorer la qualité de vie à l'école

-améliorer les relations entre les élèves et avec le personnel

-favoriser l'égalité entre les filles et les garçons

Une aide massée en début d'année scolaire est faite par la maîtresse E du RASED pour 4 élèves de CE2. Des demandes d'aide ont été faites pour ces 4 élèves ainsi que des PPRE (projet personnalisé de réussite éducative) présentés aux parents.

Les résultats aux évaluations nationales CP et CE1 montrent un grand nombre d'élèves à besoin et d'élèves fragiles en français et en mathématiques. Cinq élèves du niveau CP feront l'objet d'une demande d'aide au Réseau d'aide.

Nous proposons aux élèves de CP, CE1 et CE2 de participer aux APC ainsi qu'aux élèves de CM.

Des bilans pour une orientation en SEGPA sont proposés pour 2 élèves et il y a un refus d'orientation pour une élève.

#### **4) Le fonctionnement de l'école : piscine, intervenants, projets de classe, LSU, APC, aide aux enfants en difficulté :**

Des réunions de rentrée dans chaque classe ont eu lieu en septembre afin de présenter le fonctionnement de l'école, des classes et les projets à venir. Des rendez-vous de 20 min seront organisés en maternelle en janvier-février.

Chaque famille peut solliciter l'enseignant à n'importe quel moment. Les enseignants sont à la disposition des familles pour d'autres rendez-vous au cours de l'année si le besoin se fait sentir. L'enseignant de la classe est le premier interlocuteur des familles. La directrice est aussi à la disposition des familles, il est rappelé qu'étant déchargée le jeudi (parfois le mardi), elle privilégiera ce jour pour les rendez-vous dans la mesure du possible.

#### **Piscine :**

Du jeudi 15 septembre au jeudi 1er décembre 2022 pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM2 15h20 à 16h00. Du jeudi 16 mars au jeudi 8 juin 2023, de 15h20 à 16h00 pour les classes de CP-CE1 et CM1-CM2. Il est demandé aux parents accompagnateurs d'avoir l'agrément (formation théorique et tests en piscine). L'agrément reste valable 5 ans.

Des parents peuvent seulement accompagner pour les vestiaires, il est vérifié leur honorabilité.

Un maître-nageur et Stéphane Armengol interviennent auprès des élèves, cela permet de faire 3 groupes de niveau. Des attestations sont à faire passer aux élèves : Test nautique (cycle 2) et ASNS (Attestation du Savoir Nager en Sécurité) (cycle 3)

**Intervenants :** Viviane Alcazar intervient en musique le mardi, pour toutes les classes.

Pour le sport, la communauté de communes met à notre disposition un intervenant, Stéphane Armengol, pour les 4 classes d'élémentaire au cours du 3ème trimestre du lundi 13 mars au lundi 19 juin 2023. Chaque classe bénéficiera de 5 séances d'1h30.

Les élèves suivront un cycle tennis de table en janvier/février de 7 séances. La demande à la mairie pour le foyer scolaire doit être faite.

#### **Projets de classe :**

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, toutes les classes ont participé à des ateliers (gratuits) proposés par le SMIEEOM : Recyclage du papier (PS/MS, PS/GS, CP/CE1, CE1/CE2) Dégradation des déchets dans la nature (CE2/CM2), éponge Tawashi (CM1/CM2) ateliers arts et déchets (CE2/CM2, CM1/CM2) atelier initiation au lombricompostage (CE1/CE2, CM1/CM2) le tri commence par moi (PS/MS).

Toutes les classes participent au projet WATI (avec 3 autres écoles) : programme sur la sensibilisation à la transition écologique.

Thème de l'année pour toute l'école : les animaux

Nous commençons par une sortie en forêt : la fédération de la chasse propose des animations gratuites : découverte des animaux et atelier de moulage (balade autour d'un étang, découverte du paysage, des oiseaux, ateliers en intérieur...) le 20/10 : PS/MS et CP/CE1, le 18/11 : PS/GS et CM1/CM2 et 25/11 : CE1/CE2.

D'autres activités sur le thème des animaux sont à définir en cours d'année (animaux de la ferme, Beauval, refuge de Sassay...).

La classe de CM1-CM2 participera au salon du livre jeunesse de Saint-Gervais. Un auteur (Thibault Guichon) viendra le 24 mars pour rencontrer les élèves et parler de son livre, étudié en classe.

L'école de musique de Contres est venue en début d'année pour présenter les instruments à toute l'école.

A l'occasion de sa 9<sup>ème</sup> édition, le festival « Vents d'Automne » en Val de Cher Controis, la communauté de communes Val de Cher Controis propose gratuitement, à tous les élèves de CE1 du territoire, un ciné-concert de l'Orchestre symphonique du Loir et Cher. Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 y assisteront le vendredi 18 novembre (10h30-11h30).

Dans le cadre de l'éducation à la santé, nous avons rencontré l'infirmière de la PMI (protection maternelle et infantile) et nous réfléchissons à des activités pour sensibiliser les élèves au sommeil, à l'utilisation trop importante des écrans.

Un projet se met en place avec les élèves de CM et Sassay Nature à l'occasion de la fête de la nature, sur le thème des insectes (animation, concours photo). Un apiculteur pourrait aussi venir pour les plus petites classes.

Nous voulons faire une action avec Initiatives afin, entre autres, d'acheter de nouveaux vélos en maternelle

Nous avons rencontré l'APE afin d'échanger sur les projets réalisables en cours d'année (Noël, Pâques, fête de l'école en juin)

**APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :** Les APC ont lieu le lundi et le mardi de 16h30 à 17h30.

Il y aura aussi des APC le jeudi en période 2, de 16h30 à 17h30, avec Mme Deniau, pour la classe de CE1-CE2. Les enseignantes peuvent intervenir dans d'autres niveaux que le leur. Mme Chollet et Mme Devautour interviendront en CP, CE1 et CE2.

**LSU (Livret Scolaire Unique) :** Le LSU est maintenant utilisé par toutes les classes d'élémentaire. Les bilans sont imprimés et transmis aux parents pour signature à chaque trimestre. Ils sont également consultables sur le site EDUCONNECT. En maternelle, il y a un livret scolaire transmis aux familles deux fois par an en février et en juin.

**PrimOT :** C'est un Espace Numérique de Travail (ENT) comme ce qui se fait au collège, porté par l'académie d'Orléans-Tours. Il regroupe des outils et ressources à destination de la communauté éducative et permet un lien entre l'école, les élèves, les familles et la mairie (cahier de texte, cahier de liaison, ...) Le coût est de 432€, réglé sur les comptes classes mairie.

Il y aura une charte à signer concernant l'utilisation de PrimOT.

**Service Civique :** c'est un engagement volontaire envers les autres dans l'intérêt collectif et général.

Nous avons deux services civiques sur l'école cette année, Océane Laurence et Lydie Daveau. Elles accompagnent les enfants dans les classes, participent à l'aménagement de la BCD (enregistrement des livres, classement) et aident à aménager des activités dans la cour de récréation.

**L'aménagement de la cour** est un projet pour cette année scolaire afin d'améliorer les relations entre les enfants. Le football a été pour le moment interdit dans la cour élémentaire car ce jeu entraîne beaucoup de conflits.

Nous avons obtenu un kit « 30 min d'APQ » qui comporte du matériel de sport. Des ateliers sont installés dans la cour (élémentaire) par Océane et Lydie (un tapis de voitures, la table de ping-pong, les briques et des jeux sportifs avec des règles de jeux...) Un planning pour la semaine est visible sous le préau et les élèves peuvent choisir l'activité qu'ils veulent faire. Le fonctionnement reste encore à améliorer avec des limites pour les coins jeux. Nous réfléchissons aux tracés qui pourraient être faits au sol par la mairie (marelles...), installation de tables, bancs (pour les deux cours).

Il y a aussi un projet de peinture sur le mur du fond avec Sassay Loisirs.

Génération 2024 : nous proposons des activités/ défis en cours d'année, dans la cour pendant les récréations et la pause méridienne (courir 2024 tours, sauter 2024 min...).

## 5) Synthèse du Conseil École-Collège

Ce conseil a eu lieu mardi 12 octobre. Les évaluations nationales de 6<sup>e</sup> montrent des faiblesses en fluence, en résolution de problème et en compréhension de l'écrit.

Il n'y a pas de projets établis pour l'année (notamment le cross).

## **6) Sécurité : exercices d'évacuation et PPMS**

Conformément à la réglementation, un exercice d'évacuation a eu lieu le jeudi 22 septembre 2022. L'alarme a été déclenchée dans le préau côté toilettes garçons.

Normalement le personnel de cantine prévient la classe du préfabriqué mais cela a été oublié, d'où l'importance de faire ces exercices.

Les élèves de maternelle se regroupent dans leur cour et les élèves d'élémentaire sur la partie en herbe synthétique.

Un second exercice aura lieu dans l'année.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été actualisé. Comme chaque année, nous devons faire 2 exercices d'entraînement : un « attentat/intrusion » (PPMS AI) et un de risque majeur (PPMS RM).

Pour le PPMS RM, il s'agit de simuler une situation de confinement suite à un risque majeur tel que tempête, risque chimique ... Pour le PPMS AI, les consignes sont en priorité de s'échapper, ou de se cacher.

Un exercice PPMS RM devrait être organisé dans toutes les écoles, collèges et lycées du Loir et Cher.

Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) et le RSST (Registre Santé et Sécurité au Travail) sont présents à l'école.

## **7) Bilan mairie**

Comme chaque année, la municipalité offre des dictionnaires aux élèves de CE2. Les dictionnaires leur appartiennent, ils apprennent à l'utiliser en classe jusqu'en CM2 puis ils leur sont remis pour l'entrée en sixième. Les dictionnaires ont été remis devant les parents à l'occasion de la rentrée.

Un tableau blanc a été installé dans la 6<sup>ème</sup> classe (préfabriqué).

Des films occultants ont été collés sur les fenêtres de la classe de CP/CE1.

La pelouse synthétique sera changée dans la cour élémentaire pendant les vacances d'octobre.

## **8) Questions des parents**

Pas de question

Séance levée à 20h25

Secrétaire : Mme Savin

Présidente : Mme Lépine

Prochain conseil d'école : jeudi 9 mars 2023